

[Les violences faites aux femmes]

Vous êtes **témoin** ou **victime** de violences au sein du couple, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, prostitution, traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, harcèlement sexuel et violences au travail, viol et agression sexuelle, polygamie.

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

SIGNALEMENT EN LIGNE 24H/24

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

☎ 116006*

Victimes d'infractions pénales



PRÉFET
DE LA MOSELLE

* Appels anonymes et gratuits 7J/7 depuis un poste fixe ou mobile.

[Si vous êtes victime]

Accompagnement juridique

☛ **Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

de Metz-Thionville ☎ 03 87 76 03 48

de Moselle-Est ☎ 03 87 84 31 25

Permanences décentralisées : contacter les CIDFF

☛ **Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (ATAV)**

☎ 03 82 59 20 03

Permanences décentralisées : contacter l'ATAV

[Si vous êtes victime de viol ou d'agression sexuelle]

☛ **Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

Metz-Thionville ☎ 03 87 76 03 48 - Moselle-Est ☎ 03 87 84 31 25

☛ **le Mouvement Français pour le Planning Familial**

☎ 03 87 69 04 77

[...de la prostitution ou de la traite des êtres humains]

☛ **Mouvement du Nid** ☎ 03 87 36 27 06

☛ **ARS-Antigone** ☎ 03 83 26 56 66

Les violences au sein du couple, comme les autres formes de violences faites aux femmes, sont punies par la loi.

LES CONTACTS UTILES EN MOSELLE

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

#NeRienLaisserPasser

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

[Si vous êtes victime de violences au sein du couple]

- ☛ **Inform'elles** ☎ 03 87 35 05 64 - Accueil de jour départemental
<https://www.informelles.org/>
- ☛ **LéA** ☎ 06 80 66 57 05
Lieu d'écoute d'accueil et d'accompagnement Bassin thionvillois
- ☛ **Service d'accompagnement et de prévention des violences conjugales** ☎ 03 87 84 83 29
Lieu d'écoute d'accueil et d'accompagnement Moselle-Est et Sud

**Mariée ou non, avec ou sans enfant,
vous avez le droit de partir à tout moment.
Un départ peut se préparer avec de l'aide.**

[Si vous êtes dans une situation d'urgence]

- ☛ **Police et gendarmerie** ☎ 17
(112 à partir d'un portable/114 malentendants)
- ☛ **Hôtel de Police de Metz** ☎ 03 87 16 17 17
- ☛ **Pompiers** ☎ 18 ☛ **SAMU** ☎ 15
- ☛ **Urgence hébergement** ☎ 115
- ☛ **Dispositif Mobile Violences du 115** ☎ 115
Départ en urgence accompagné de 8h à 22h

[Si vous avez besoin d'un accompagnement social]

- ☛ **Centre Moselle Solidarité :**
https://www.moselle.fr/jcms/dev_8079/fr/centres-moselle-solidarites?cid=dev_8079
ou se renseigner à la Mairie ou au Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.

[Pour porter plainte]

- ☛ **Gendarmerie** ☎ 17 - (112 à partir d'un portable/114 malentendants)
 - Un-e référent-e violences intra-familiales dans chaque brigade
 - Un-e intervenant-e social-e : compagnie de gendarmerie de Thionville, de Forbach et de Boulay.
- ☛ **Police** ☎ 17 (112 à partir d'un portable/114 malentendants)
 - Hôtel de Police de Metz ☎ 03 87 16 17 17 - Intervenant.e social.e - psychologue
 - Circonscription de Forbach ☎ 03 87 84 41 00 - Intervenant.e social.e
 - Circonscription de Freyming-Merlebach ☎ 03 87 04 47 10 - Intervenant.e social.e
 - Circonscription de Hagondange ☎ 03 87 71 45 21
 - Circonscription de Sarrebourg ☎ 03 87 03 21 63
 - Circonscription de Sarreguemines ☎ 03 87 98 42 54
 - Circonscription de Thionville ☎ 03 82 53 39 80 - Intervenant.e social.e

[Pour se faire soigner et établir un certificat médical]

- ☛ **À l'hôpital** (Service des urgences)
- ☛ **À l'Unité Médico-Judiciaire** ☎ 03 87 56 22 07
- ☛ **Auprès d'un médecin généraliste**
Qu'une plainte soit déposée ou non,
il est important de faire constater le plus tôt possible par un médecin les violences subies,
qu'elles soient physiques ou psychologiques.

Le **certificat médical de constatations** est un élément de preuve utile dans le cadre d'une procédure judiciaire, même si elle a lieu plusieurs mois après.